

## Contrat d'engagement "Œufs"

Etabli entre **L'écoferme des 1001 pattes** - 154 chemin de l'Avaugour – Graslan 44470 CARQUEFOU, dit « l'éleveur partenaire » de l'AMAP du Plessis

à la Chapelle s/ Erdre », d'une part,

Et, Nom .....

Prénom.....

Adresse

.....  
.....  
.....  
.....

Téléphone ..... e-mail

.....

dit le « consom'acteur » de l'AMAP « du Plessis à la Chapelle s/ Erdre », d'autre part.

### Nom sur le chèque :

.....  
.....

## Objet du contrat

L' AMAP du Plessis à la Chapelle s/ Erdre (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'Association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP.

Cette charte est consultable sur le site <http://www.reseau-amap.org>

Le présent contrat règle les modalités de vente entre l'éleveur partenaire et le consom'acteur pour la période : du **Vendredi 10 octobre 2025 au Vendredi 3 juillet 2026, soit 19 distributions.**

## Les engagements du consom'acteur

- Je m'engage à commander **au moins 6 œufs par quinzaine**.
- Je reconnaiss que les aléas et les maladies font partie intégrante de l'élevage et peuvent retarder ou modifier la livraison.
- Pour la durée du contrat, à chaque distribution, je viens chercher mes œufs au local de distribution. Afin d'éviter la surconsommation d'emballage, les œufs sont fournis sans boîte ; il faudra venir avec ses propres récipients.
- Quand je ne peux pas venir, je m'arrange avec quelqu'un qui puisse prendre ma commande et émarger à ma place. Les œufs non retirés seront partagés entre les membres du groupe de distribution ou d'autres consom'acteurs. Aucun remboursement ne sera effectué.
- **Je m'engage à effectuer une permanence sur le lieu de distribution** durant la durée du contrat et je participe, selon mes disponibilités, au fonctionnement de l'AMAP. Un planning établi à l'avance sera mis en place par les coordinateurs. Je dois m'inscrire sur ce planning en fonction de



**AMAP  
du Plessis**  
amapduplessis@gmail.com

**Contrat Œufs 2025-2026  
Du 10 octobre 2025 au 3 juillet 2026**

mes disponibilités et tenir mes engagements.

En cas d'empêchement de dernière minute, je trouve un remplaçant et préviens la coordinatrice.

## Les engagements de l'éleveur partenaire

- Je m'engage à fournir des œufs  (certification en 2018).
- Conformément aux règles de l'Agriculture Biologique, nos poules pondeuses disposent de 1 m<sup>2</sup> pour 6 poules en intérieur et de 4 m<sup>2</sup> par volaille en parcours extérieur.

## Modalités de distribution :

- La distribution aura lieu à la FERME DU PLESSIS, le vendredi soir de 18h00 à 19h00 à partir du 10 octobre 2025. Les personnes de permanence devront être présentes de 18h00 à 19h00.

## Prix et modalités de paiement :

Merci d'entourer l'option de paiement correspondant à votre choix.

Nombre d'œufs	Prix	Nombre de distributions	TOTAL	Options de paiement		
				1 chèque	2 chèques	3 chèques
6	2,50 €	2,50 € x 19	47,50 €	47,50 €	2 x 23,75 €	16 + 16 + 15,50 €
12	5,00 €	5 € x 19	95,00 €	95,00 €	2 x 47,50 €	32 + 32 + 31 €
18	7,50 €	7,50 € x 19	142,50 €	142,50 €	2 x 71,25 €	3 x 47,50 €
24	10,00 €	10 € x 19	190,00 €	190,00 €	2 x 95 €	63 + 63 + 64 €

## Récapitulatif des dates de distribution

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Vendredi 10 oct. Vendredi 24 oct.	Vendredi 7 nov. Vendredi 21 nov.	Vendredi 5 déc. Vendredi 19 déc.	Vendredi 16 janvier Vendredi 30 janvier	Vendredi 13 février Vendredi 27 février
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vendredi 13 mars Vendredi 27 mars	Vendredi 10 avril Vendredi 24 avril	Jeudi 7 mai Vendredi 22 mai	Vendredi 5 juin Vendredi 19 juin	Vendredi 3 juillet

Nombre de chèques remis à la signature : ..... chèques, soit un total de ..... €,

à l'ordre de « GAEC 1001 pattes »

Je remets le présent contrat signé à la coordinatrice Alix Boutin (06 63 58 60 05 – [alix.boutin@gmail.com](mailto:alix.boutin@gmail.com))

Fait à ..... , le .....  
en un seul exemplaire original

Les producteurs : Ecoferme des 1001 pattes  
signature

Le consom'acteur : Nom, prénom et